

# Vieillir sans perdre sa voix

**Le 15 juin marquera cette année les vingt ans de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. En Wallonie, Respect Seniors accompagne des situations souvent invisibles, où se mêlent culpabilité, peur de déranger, sentiment de dépendance... et perte progressive du droit de choisir sa propre vie.**

« Dès 18 ans, on est majeur toute sa vie ! » La phrase paraît évidente. Pourtant, dans le quotidien de nombreuses personnes âgées, cette évidence finit parfois par s'effacer doucement. Un enfant décide qu'il n'est plus raisonnable de conduire. Un proche estime qu'il vaut mieux vendre la maison familiale. Une famille impose la maison de retraite « pour le bien » du parent âgé. Derrière ces décisions parfois prises avec de bonnes intentions, une question demeure : la personne concernée a-t-elle encore réellement le choix ?

À l'occasion du 15 juin, Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées reconnue officiellement par les Nations Unies depuis 2006, l'ASBL Respect Seniors souhaite justement rappeler que le vieillissement ne peut jamais justifier la perte des droits fondamentaux. « À force de vouloir bien faire, certains proches finissent parfois par décider à la place de la personne âgée », explique Pascale Broché, psychologue chez Respect Seniors.

En Wallonie, la question de la maltraitance des aînés fait l'objet d'un dispositif relativement unique. Depuis les années 1990, plusieurs structures spécialisées se sont progressivement développées autour de cette problématique, jusqu'à la création de Respect Seniors en 2008-2009 comme Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés. L'association intervient aujourd'hui dans toute la Wallonie, avec une antenne dans chaque province.



## « JE NE VEUX PAS PERDRE LE LIEN »

Contrairement aux idées reçues, la maltraitance envers les aînés ne se résume pas à des violences physiques extrêmes. Elle peut être psychologique, financière, verbale, sexuelle, institutionnelle... ou prendre des formes beaucoup plus diffuses, presque banalisées.

« Il y a souvent un chantage affectif très subtil », explique Pascale Broché. Du type, si tu veux que je continue à venir te voir, il faudra me donner de l'argent. » La personne âgée a parfois peur de perdre le lien affectif avec ses proches et n'ose plus s'affirmer. »

Le phénomène touche tous les milieux sociaux et tous les lieux de vie : à domicile, en institution, au sein des familles. « Une personne âgée peut encore avoir envie d'acheter une jolie robe, de partir en voyage, de dire non à la garde des petits-enfants. Mais autour d'elle, certains considèrent parfois qu'elle n'est plus capable de décider seule. »

À l'échelle internationale, de nombreuses études mettent en évidence que la maltraitance des aînés demeure largement sous-déclarée. L'Organisation mondiale de la Santé estime ainsi qu'environ une personne âgée sur six serait confrontée à une forme de maltraitance au cours de sa vie. Par ailleurs, sur l'ensemble de la période 2020-2025, 4 160 nouvelles situations différentes de maltraitance ont été accompagnées par Respect Seniors.

« Souvent, les personnes minimisent ce qu'elles vivent. Pourtant, si on ne se positionne pas, les situations ont tendance à s'aggraver. »

## UN "ÂGISMOMÈTRE" POUR OUVRIR LES YEUX

Cette année, le 15 juin sera également marqué par la diffusion d'un nouvel outil de sensibilisation : l'Âgismomètre. Inspiré des "violentomètres", cet outil a été développé avec plusieurs partenaires associatifs afin d'aider les personnes âgées, les proches et les professionnels à identifier des comportements parfois considérés



comme normaux alors qu'ils relèvent de l'âgisme ou de la maltraitance.

Car si le racisme ou le sexisme sont aujourd'hui largement identifiés dans le débat public, l'âgisme reste encore peu nommé. « Dire à une femme âgée : "Tu ne vas quand même plus conduire à ton âge", c'est déjà une forme d'âgisme, qui est ici lié au sexisme », souligne Pascale Broché.

L'outil propose ainsi une série de situations concrètes permettant de questionner le respect de l'autonomie, des choix et de la dignité des personnes âgées. Peut-on encore gérer son argent librement ? Décider de ses sorties ? Être entendu sans être infantilisé ?

« Il existe même ce qu'on appelle de l'auto-âgisme », ajoute-t-elle. « Certaines personnes âgées finissent elles-mêmes par se dire qu'elles ne sont plus capables de faire certaines choses, simplement parce qu'on leur répète constamment. »

L'objectif de l'Âgismomètre n'est pas de culpabiliser les familles, mais d'ouvrir le dialogue. « Le but, c'est que les aînés puissent se réapproprier leur vie. »

Le 15 juin, Respect Seniors diffusera cet outil via les services d'aide à domicile, les maisons de repos, son réseau associatif et via [www.agismometre.be](http://www.agismometre.be). L'association rappelle également l'existence d'un numéro gratuit, le 0800 30 330, accessible aux personnes âgées, aux proches et aux professionnels confrontés à une situation de maltraitance ou de négligence.